

Assurance camping car

Par Vero35

Bonjour,

Nous avons un contrat d assurance depuis 2 ans aujourd'hui et y a 15 jours .Nous sommes tombés en panne avec notre camping car qui pèse plus de 3T5.en appeler l assurance suite au dépannage qui a fallu 2 différents car pour eux nous étions a moins de 3 T500 .j ai demandé des explications auprès de mon assistante et là il me dit de revoir avec mon conseiller qui a découvert lui aussi qu'il y a eu une énorme erreur de sa part a la souscription car il n'assure pas les plus 3t500.de ce fait il me dit qu'il faut que je retrouve une autre assurance car celui que j ai actuellement est caduc .

Donc la j ai du payer le dépannage en surplus de quasiment 1000 euros non pris en charge.Et je dois retrouver rapidement une autre assurance.

Pouvez vous me dire qu elle recours je peux avoir car là il avais ma carte grise et c'était aussi note dessus.

Merci pour votre aide et vos retours